



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 8

Révision nr : 8

Date : 2 / 10 / 2012

Remplace la fiche : 3 / 12 / 2009

NETMAX.SID**1437**

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Liquide.
Nom commercial : NETMAX.SID.
Type de produit : Shampoing carrosserie concentré pour le lavage des poids lourds.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Réservé à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : SOCIETE INDUSTRIELLE DE DIFFUSION
2, rue Antoine ETEX
94046 CRETEIL CEDEX France
Tel. + 33 (0)1 45 17 43 00 - Fax + 33 (0)1 43 99 98 65
www.sid.tm.fr

Responsable : Gérard HERLIN - Responsable technique - email : gherlin@sid.tm.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59
Enregistré à l'INRS sous le n° 93118.

2 Identification des dangers

Classe de Risque et catégorie de code réglementaire CE 1272/2008 (CLP)

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Étiquetage CE 1272/2008 (CLP)

Étiquetage CE

Symbole(s)



Contient : Hydroxyde de sodium
Phrase(s) R : R35 : Provoque de graves brûlures.
Phrase(s) S : S23 : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, aérosols.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S38 : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S60 : Eliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

2.3. Autres dangers

Aucunes dans des conditions normales.

SOCIETE INDUSTRIELLE DE DIFFUSION
2, rue Antoine ETEX 94046 CRETEIL CEDEX France
Tel. + 33 (0)1 45 17 43 00 - Fax + 33 (0)1 43 99 98 65
www.sid.tm.fr

Centre Antipoisons - Tél : ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 8

Révision nr : 8

Date : 2 / 10 / 2012

Remplace la fiche : 3 / 12 / 2009

NETMAX.SID**1437**

2 Identification des dangers (suite)

3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est classé ayant un danger potentiel et contient des composants classés dangereux.

Composition : < 5% : - Agents de surface non ioniques
5% - 15% : - EDTA et sels - Agents de surface anioniques

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	REACH	Classification
Étatsulfate de sodium	: 2.5 à 10 %	126-92-1	204-812-8	----	----	Xn: R22 Xi: R38-41 ----- Eye Dam 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315)
Xylène sulfonate de sodium	: 2.5 à 10 %	1300-72-7	215-090-9	----	----	Xi: R36/37/38 ----- Eye irrit 2 (H319) Skin Irrit. 2 (H315) STOT SE 3 (H335)
Hydroxyde de sodium	: 1 à 2.5 %	1310-73-2	215-185-5	011-002-00-6	01-2119457892-27	C: R35 ----- Skin Corr. 1A+ (H314)
Decan-1-ol, ethoxylated	: 1 à 2.5 %	26183-52-8	500-046-6	----	----	Xn: R22 Xi: R41 ----- Eye Dam 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302)
EDTA	: 2.5 à 10 %	64-02-8	200-573-9	607-428-00-2	01-2119486762-27	Xn: R22 Xi: R41 ----- Eye Dam 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302)

4. Premiers secours

Informations générales : Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

4.1. Description des premiers secours

- * - Inhalation : En cas d'inhalation massive et pendant une longue durée, amener à l'air libre et libérer les voies respiratoires. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.
- Contact avec la peau : En contact permanent avec les mains, utiliser une crème protectrice pour les mains (MANOSID) ou des gants. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
- Contact avec les yeux : Bien écarter les paupières. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 15 minutes. Consulter un spécialiste.
- Ingestion : Ne rien donner à boire. Ne pas faire vomir (risque d'inhalation bronchique). Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Poudre. Mousse. Dioxyde de carbone.

SOCIETE INDUSTRIELLE DE DIFFUSION

2, rue Antoine ETEX 94046 CRETEIL CEDEX France
Tel. + 33 (0)1 45 17 43 00 - Fax + 33 (0)1 43 99 98 65
www.sid.tm.fr

Centre Antipoisons - Tél : ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 8

Révision nr : 8

Date : 2 / 10 / 2012

Remplace la fiche : 3 / 12 / 2009

NETMAX.SID**1437**

5. Mesures de lutte contre l'incendie (suite)

- * - Contre-indiqué : Eau en jet bâton.
- Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Classe d'inflammabilité : Ininflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection contre l'incendie : Munir les intervenants de vêtements de protection et d'appareils respiratoires autonomes.
- * Procédures spéciales : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures techniques : Tenir le personnel à l'écart.
Arrêter ou limiter les fuites si c'est possible.
- Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Equipement de protection respiratoire approprié.

6.2. Précautions pour l'environnement

- * Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas rejeter dans les égouts, les eaux superficielles ou les eaux souterraines. Arrêter ou limiter les fuites si c'est possible. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- * Méthodes de nettoyage : Absorber sur support inerte (LITHASOL), récupérer dans des récipients étanches prévus à cet effet en vue du traitement ou de la destruction par une entreprise agréée.
Nous recommandons l'utilisation de kits d'intervention special pour produits chimiques kits CH : - SAC -12 CH - SAC 25 / 60 TL, CAB-65 CH, MOB-100 CH, MOB-240 CH, ARM 60 CH, FIBSORB JAUNE,...
SID vous propose maintenant de récupérer votre emballage vide et vos déchets dans le cadre de son contrat "SID ENVIRONNEMENT". N'hésiter pas à vous renseigner auprès de votre représentant.

6.4. Référence à d'autres sections

- * Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Voir Rubrique 13.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- * Mesure d'hygiène : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer dans la zone de travail. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
- Manipulation - precautions : Ne pas respirer les vapeurs. Ne pas rejeter dans les égouts. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

SOCIETE INDUSTRIELLE DE DIFFUSION

2, rue Antoine ETEX 94046 CRETEIL CEDEX France
Tel. + 33 (0)1 45 17 43 00 - Fax + 33 (0)1 43 99 98 65
www.sid.tm.fr

Centre Antipoisons - Tél : ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 8

Révision nr : 8

Date : 2 / 10 / 2012

Remplace la fiche : 3 / 12 / 2009

NETMAX.SID**1437**

7. Manipulation et stockage (suite)

Mesures techniques de protection : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- * **Stockage** : Stocker à l'abri de toute source de chaleur, des rayons solaires et des intempéries. Conserver le récipient bien fermé et correctement étiqueté. Reproduire l'étiquetage en cas de fractionnement des emballages.
- * **Stockage - à l'abri de**
 - **Adéquats** : Acier inoxydable, polyéthylène et polypropylène haute densité.
 - **Contre-indiqués** : Caoutchouc naturel, caoutchouc butyle, polystyrène, EPDM. Alliages légers.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle : Hydroxyde de sodium : VLEP - France - valeur à long terme [mg/m³] : 2

8.2. Contrôles de l'exposition

- * **Protection individuelle** : Eviter le contact avec la peau et les yeux.

- **Protection respiratoire** : Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate.
- **Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques. Matériaux des gants recommandés : PVC, Nitrile
- * **Temps de pénétration du matériau des gants** : Le délai de rupture de la matière constitutive du gant est à déterminer par le fabricant des gants et à respecter.
- **Protection de la peau** : Porter un équipement de protection adéquat.
- * **Protection des yeux** : Lunettes de sécurité.
- Mesure d'hygiène** : Utiliser de bonnes mesures d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements avant réutilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat physique** : Liquide.
- Couleur** : Jaune.
- Odeur** : Menthe
- pH** : 13.6
- * **pH (dilué)** : 11.4 (Solution diluée à 5%) :
- T° d'ébullition initiale [°C]** : 100

SOCIETE INDUSTRIELLE DE DIFFUSION

2, rue Antoine ETEX 94046 CRETEIL CEDEX France
Tel. + 33 (0)1 45 17 43 00 - Fax + 33 (0)1 43 99 98 65
www.sid.tm.fr

Centre Antipoisons - Tél : ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 8

Révision nr : 8

Date : 2 / 10 / 2012

Remplace la fiche : 3 / 12 / 2009

NETMAX.SID**1437**

9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Masse volumique [kg/m³] : 1086 +/- 5
Viscosité à 40°C [mm²/s] : 1.2 Viscosité cinématique
Solubilité dans l'eau : Produit soluble dans l'eau
Solubilité dans : Solvants organiques: non miscible
Point d'éclair [°C] : Non applicable.

• Inflammabilité

• Coefficient de partage : n-octanol / eau

9.2. Autres informations

• Température de décomposition

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactions dangereuses : Produit stable dans les conditions préconisées d'utilisation et de stockage.

10.2. Stabilité chimique

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Gel. Sources de chaleur.

10.5. Matières à éviter

Matières à éviter : Oxydants forts. Agents réducteurs forts. Acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : En cas de décomposition par exposition à une source de chaleur intense, une flamme, on peut observer la formation de monoxyde et de dioxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- * Toxicité aiguë : Corrosif.
Inhalation : Peut causer une irritation des voies respiratoires en cas d'inhalation prolongée.
- Cutanée : Le contact prolongé avec la peau peut provoquer de graves lésions, pouvant progressivement conduire à des brûlures.
- Oculaire : Risque de lésions caustiques plus ou moins sérieuses suivant le temps de contact. En cas de projections de produit pur ou concentré sans traitement rapide, des risques graves existent: opacité cornéenne, glaucome, cataracte.
- Ingestion : En cas d'ingestion en grandes quantités : Douleurs buccales et vomissements. Effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx. Dans les cas les plus graves, une perforation du tube digestif et de l'oesophage est à redouter.
- * Sensibilisation : Aucun connu.

12. Informations écologiques

SOCIETE INDUSTRIELLE DE DIFFUSION

2, rue Antoine ETEX 94046 CRETEIL CEDEX France
Tel. + 33 (0)1 45 17 43 00 - Fax + 33 (0)1 43 99 98 65
www.sid.tm.fr

Centre Antipoisons - Tél : ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 8

Révision nr : 8

Date : 2 / 10 / 2012

Remplace la fiche : 3 / 12 / 2009

NETMAX.SID**1437**

12. Informations écologiques (suite)

12.1. Toxicité

- * **Information relative aux effets écologiques** : Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
- Sur les ingrédients** : Cette déclaration indique implicitement que tous les tensio-actifs utilisés atteignent une libération de CO₂ ou DBO/DCO > 60%, ou une diminution de 70% DCO lors des tests de dégradabilité. Les "valeurs seuils" pour les tensio-actifs dits "facilement biodégradables" suivant procédure 301 sont respectées.

12.2. Persistance - dégradabilité

- Persistance et dégradabilité** : Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bio-accumulation

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

12.6. Autres effets néfastes

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- * **Elimination des déchets** : Ne pas rejeter dans les égouts. Eviter le rejet dans l'environnement. Confier à un récupérateur agréé.
SID vous propose maintenant de récupérer votre emballage vide et vos déchets dans le cadre de son contrat "SID ENVIRONNEMENT". N'hésiter pas à vous renseigner auprès de votre représentant.
- Emballage** : Confier à un récupérateur agréé.
- Informations générales** : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14. Informations relatives au transport

Information générale

14.1. Numéro ONU

- No ONU : 1760

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

- Nom d'envoi propre : UN1760 LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Hydroxyde de sodium, EDTA), 8, III, (E)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Etiquette(s) de danger

**SOCIETE INDUSTRIELLE DE DIFFUSION**2, rue Antoine ETEX 94046 CRETEIL CEDEX France
Tel. + 33 (0)1 45 17 43 00 - Fax + 33 (0)1 43 99 98 65
www.sid.tm.fr

Centre Antipoisons - Tél : ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7 / 8

Révision nr : 8

Date : 2 / 10 / 2012

Remplace la fiche : 3 / 12 / 2009

NETMAX.SID**1437**

14. Informations relatives au transport (suite)

- : 8
- I.D. n° : : 80
- Transport terrestre**
- ADR Classe : 8
- ADR/RID : Groupe : III
Classe : 8
- Transport par mer**
- IMDG : Classe : 8
Groupe : III
- N° de fiche de sécurité : F-A S-B
- Transport aérien**
- ICAO/IATA : Packaging instructions cargo : 820
Packaging instructions passenger: 818
- IATA - Classe ou division : 8
- Code IMO-IMDG : Classe 8

14.4. Groupe d'emballage

- Groupe d'emballage ADR : III
- Groupe d'emballage IMO : III
- Groupe d'emballage IATA : III
- Quantités limitées : Sous le régime des quantités limitées, les produits peuvent bénéficier d'exonération d'étiquetage transport et déclaration. Consulter les réglementations concernées. Sous ce régime, l'ADR demande un étiquetage des cartons avec un losange UN1760.
Quantités limitées = 5L (ADR 2011)

14.5. Danger pour l'environnement

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Mesures d'urgence en cas d'accident** : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.
PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.
- En cas de fuite et/ou d'épandage** : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

- Règlement 648/2004/CE** : < 5% : - Agents de surface non ioniques
5% - 15% : - EDTA et sels - Agents de surface anioniques

- * **Tableau(x) des Maladies Professionnelles.** : - N°49 : Affections cutanées provoquées par les amines aliphatiques, alicycliques ou les éthanolamines.
- N°49bis : Affections respiratoires provoquées par les amines aliphatiques, les éthanolamines ou l'isophoronediamine

SOCIETE INDUSTRIELLE DE DIFFUSION

2, rue Antoine ETEX 94046 CRETEIL CEDEX France
Tel. + 33 (0)1 45 17 43 00 - Fax + 33 (0)1 43 99 98 65
www.sid.tm.fr

Centre Antipoisons - Tél : ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Page : 8 / 8

Révision nr : 8

Date : 2 / 10 / 2012

Remplace la fiche : 3 / 12 / 2009

NETMAX.SID**1437****15. Informations réglementaires (suite)****15.2. Évaluation de la sécurité chimique****16. Autres informations**

Informations produit	: Produit conforme à l'arrêté du 08/09/1999 modifié relatif aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires.
Autres données	: Révision - Voir : * La date limite d'utilisation de ce produit est de 24 mois à compter de sa date de fabrication.
* Libellés des phrases de risques citées en rubrique 3 :	: H302 - Nocif en cas d'ingestion. H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H315 - Provoque une irritation cutanée. H318 - Provoque des lésions oculaires graves. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. R22 : Nocif en cas d'ingestion. R35 : Provoque de graves brûlures. R36/37/38 : Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. R38 : Irritant pour la peau. R41 : Risque de lésions oculaires graves.
Date d'impression	: 2 / 10 / 2012

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au REGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document**SOCIETE INDUSTRIELLE DE DIFFUSION**

2, rue Antoine ETEX 94046 CRETEIL CEDEX France
Tel. + 33 (0)1 45 17 43 00 - Fax + 33 (0)1 43 99 98 65
www.sid.tm.fr

Centre Antipoisons - Tél : ORFILA : +33 (0)1 45 42 59 59